



## Coordonnées du client hospitalisé



(Le présent formulaire dûment rempli et signé doit être transmis au FPE **avant** la première commande) / Fax: 27 80 82 13 - [Haushellef@fpe.lu](mailto:Haushellef@fpe.lu)

**Donneur d'ordre :**

Patient :  Hôpital: \_\_\_\_\_

Membre de famille:  Etage: \_\_\_\_\_

Tuteur:  Numéro de chambre: \_\_\_\_\_

Assistant social:

Le donneur d'ordre en question soussigné(e) charge le Forum pour l'Emploi asbl du lavage et du repassage du linge.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

No de tél: \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_

### Adresse privé(e) / facturation du patient:

Nom:			
Prénom:			
Adresse:			
No de tél:		Tél. mobile:	
Email:			

### Adresse de facturation autre que patient: (membre de famille, tuteur, assistant social,...)

Nom:			
Prénom:			
Adresse:			
No de tél:		Tél. mobile:	

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature donneur d'ordre

**Conditions générales:** Trajet en dehors des cantons Diekirch et Vianden 5,00€/ par trajet et trajet exceptionnel (en dehors du tour hebdomadaire, aussi pour cantons Diekirch et Vianden) 10,00€ par trajet. Supplément pour imperméabilisation : 2,80 €/pce. Le linge trop usé, sans résistance ou prétraité par le client ainsi que les broderies en fibres métalliques ou imprimées à la peinture ne sont pas garantis. Les pièces en fibre spéciale comme le damart, le thermolactyl, l'acrylique, la chlorofibre, la soie, le nylon ou la laine doivent être signalées et ne sont pas garanties. Les tirettes, boutons ainsi que les pressions des housses ne sont pas garantis. FPE se réserve le droit de donner certains articles au nettoyage à sec. Les réclamations doivent se faire endéans les 48 heures après livraison des articles.